Centres de rétention, l’enfermement… Les Cercles de silence

Les Cercles de Silence contre l’enfermement des sans-papiers

Les Cercles de Silence ont démarré en 2007 sous l’initiative d’un frère franciscain de Toulouse, Alain Richard ; ils regroupent des citoyens de tous horizons qui, devant l’enfermement systématique des sans-papiers dans les Centres de Rétention Administrative (CRA), s’élèvent contre les atteintes à l’humanité des sans-papiers et à celle des exécutants d’ordres incompatibles avec leur propre dignité. Devant la gravité de la situation, les membres des Cercles de Silence désirent aller au-delà des mots et des cris. Ils expriment la force de leur réprobation et de leur interrogation avec les moyens de la non-violence, et spécialement le silence. Le silence des forts et des persévérants. Par le silence ils écoutent leur propre conscience et font appel à la conscience de leurs concitoyens.

Ces Cercles de Silence ont des aspects différents suivant les villes. Mais ils ont tous le même souci de rester collé à la réalité des Centres de Rétention Administrative (CRA) où la dignité humaine est mise en danger. Ils ont tous le même objectif d’aider nos concitoyens à prendre conscience de la réalité de l’enfermement. Ils sont tous habités par la même certitude qu’il existe des solutions alternatives à l’enfermement d’étrangers en situations irrégulières.

La dignité de chaque personne humaine ne se discute pas,

elle se respecte. Le silence le crie et continuera de le crier jusqu’aux changements indispensables.

Il y avait, au premier avril 2012, 174 Cercles de Silence actifs en France et quelques-uns aussi en Suisse et en Espagne.